

EN DIRECT

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE CAMBLANES ET MEYNAC



EDITO DU MAIRE

Chers Camblanais et Meynacais.

Au cœur de la crise sanitaire que connaît notre pays, les élus locaux sont souvent en première ligne. Il nous incombe donc tout particulièrement, dans notre mission de service public, de renforcer le lien avec nos habitants. C'est pour cela que j'ai souhaité vous apporter à toutes et tous les dernières nouvelles de l'activité municipale dans cette période bien difficile.

Le Président de la République a annoncé lundi 13 avril dans son allocution télévisée la prolongation de la période de confinement généralisée jusqu'au 11 mai prochain. Durant cette nouvelle période, la mairie poursuit l'organisation mise en place depuis le 16 mars, dans le cadre de son plan de continuité des services publics et se prépare au dé-confinement dans l'attente des consignes du gouvernement.

Je profite de cette occasion pour remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui continuent leur travail au service des habitants, en premier lieu les commerçants, et ce parfois (ou plutôt "souvent") dans des conditions difficiles.

Pour nous aussi les élus, cette période est délicate puisque c'est encore l'équipe actuelle qui est toujours en fonction, alors que les conseiller.e.s municipaux que vous avez élus le 15 mars dernier sont dans l'impatience de commencer à travailler pour la commune. Cependant sans attendre la mise en place de la nouvelle municipalité (j'espère fin mai), nous avons déjà préparé les commissions de travail et certaines sont déjà dans l'action.

Nous agissons donc sans aucune interruption du fonctionnement de la mairie et plus que jamais au service des Camblanais(es) et Meynacais(es).

Je remercie et félicite tous ceux et celles qui respectent scrupuleusement le confinement en restant au maximum à la maison, en regroupant leurs courses pour plusieurs jours. C'est une importance capitale pour leur vie et celle d'autrui. C'est également une façon de remercier et d'encourager tous les soignants qui se dévouent au quotidien pour sauver des vies en se mettant eux même en danger.

Je souhaite sincèrement que l'on ressorte de cette épreuve, encore plus forts, encore plus unis, encore plus respectueux des uns et des autres, où chacun aura pu prendre la mesure des vraies valeurs du vivre ensemble.

Protégez-vous, prenez soin de vous, la vie est belle à Camblanes et Meynac !

A très bientôt

Jean-Philippe GUILLEMOT – Le Maire

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'équipe du CCAS assure le lien avec les personnes les plus âgées et/ou fragiles. Rappel : l'épicerie alimentaire et la boutique de vêtements sont fermées. Mais pour toute urgence, n'hésitez pas à contacter le CCAS :

 **05 57 97 16 96 ou 06 89 86 94 55.**

Numéros d'urgence et d'écoute :

- En cas de danger immédiat : 17
- Violences sur les enfants : 119
- Violences conjugales : 3919
- Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Accueil téléphonique
05 57 97 16 90

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
Le samedi de 10h à 12h.

En dehors de ces plages horaires **N° d'urgence : 07 84 12 85 91.**

La mairie reste fermée au public, mais les services administratifs, urbanisme, comptabilité sont toujours à votre écoute. Les services techniques se concentrent sur l'entretien des bas-côtés de nos voiries et des espaces publics, les travaux dans les bâtiments et le nettoyage des équipements sportifs.

DRIVE MÉDIATHÈQUE

Nouveau ! La médiathèque municipale propose un système de prêt de livres sous forme de drive pour ses lecteurs.

Ouverture : mardi et jeudi de 14h30 à 17h00 et samedi de 10h à 12h, uniquement sur rendez-vous.

Pour déposer et/ou réserver vos livres et prendre rendez-vous :

mediatheque@camblanes-et-meynac.fr

ou 05 57 97 16 93 les mardis, jeudis et samedis matins de 9h30 à 12h30.

RESTONS EN CONTACT



@camblanesetmeynac



www.camblanes-et-meynac.fr



mairie@camblanes-et-meynac.fr

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Le service a été assuré dès le début du confinement par l'équipe du restaurant scolaire. La récupération des valisettes utilisées est assurée par des élus de la nouvelle équipe. Durant les vacances scolaires (20 avril au 3 mai inclus) : service assuré par "Aux Délices de Benjamin" (06 78 68 10 63).

Reprise du service de portage des repas : lundi 4 mai.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Jazz 360, vide-grenier, feux de la Saint-Jean mais aussi toutes les festivités traditionnelles de la fin d'année scolaire sont annulées jusqu'à la prochaine rentrée de septembre. Un point a été fait avec l'ensemble des acteurs associatifs. La mairie a décidé de maintenir cependant son soutien financier à l'ensemble des associations communales en leur accordant les subventions votées dans le cadre du budget 2020 adopté par le Conseil municipal du 24 février 2020.

FERMETURE DES ESPACES PUBLICS

Nous vous rappelons que l'ensemble des salles et des équipements municipaux sont fermés. Sont concernés également les espaces extérieurs : aires de jeux de Guerlande, de la Villa Pauline et du chemin des Écoliers. Les installations sportives de la plaine des sports restent toujours inaccessibles.

ILS SONT OUVERTS

Pharmacie, boulangerie, boucherie, magasins alimentaires, vente à la ferme, vente à emporter... Pour connaître les jours et horaires d'ouverture de nos commerces, rendez-vous sur le site internet de la commune. Attention : le bureau de tabac est fermé pour cause de travaux du 19 avril au 1^{er} mai.

CONSOMMEZ LOCAL

Le marché municipal du samedi matin est toujours suspendu. Par contre des possibilités de livraisons des commandes (fruits et légumes, vins, pains et pâtisseries, traiteur...) soit à domicile soit sous forme de drive fermier, se mettent en place sur la commune les jeudis et vendredis après-midi. Et n'oubliez pas les viticulteurs de notre commune qui proposent de la vente sur leur exploitation. Toutes les bonnes adresses sur le site internet ou en contactant la mairie.

DES NOUVELLES DE LA POSTE

- Réouverture du bureau de poste.
- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 14h-16h. Attention possibilité de modification des horaires.
- + d'info : www.laposte.fr.
- Distribution du courrier : mercredi - jeudi - vendredi

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Le service développement économique de la CdC est à la disposition des entreprises pour la recherche d'aides proposées par le gouvernement. Montage de dossier, suivis...
Contacts : Hugo Molinier ou Cécil Clémenceau : 05 56 20 83 60
developpementeconomique@cdc-portesentredeuxmers.fr

HALTE AU BRUIT !

Tontes, travaux divers, rappel des horaires

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le brûlage des déchets verts est interdit (sauf dérogation municipale). Il convient de les stocker dans un coin du jardin en attendant la réouverture des déchetteries.

MASQUES : LE POINT

La Mairie a commandé auprès des pouvoirs publics (Conseil départemental, Association des Maires de la Gironde) 4500 masques chirurgicaux, afin de parer aux besoins du personnel, des soignants le cas échéant, et en prévision du déconfinement, voire d'une éventuelle seconde vague de contamination. En plus, la municipalité a commandé 3000 masques réutilisables, au Département dans le cadre d'un partenariat avec Bordeaux Métropole, afin de doter chaque girondin d'un masque tissu. La commune devrait les recevoir début mai. Nous organiserons une distribution gratuitement aux Camblanais et Meynacais dès que possible. (voir les modalités ci-dessous)

SOLIDARITÉ MASQUES CAMBLANES ET MEYNAC

Mais ce n'est pas tout, l'équipe municipale a lancé une opération de fabrication de masques en tissu, réutilisables, en complément de ceux commandés. Une cinquantaine de couturier.es bénévoles a répondu à l'appel. La mairie a acheté tissu, fil et élastique pour une première série de confection de 700 masques. Si vous êtes intéressé.e pour recevoir un masque, appelez la mairie au 05 57 97 16 90 pour vous inscrire et connaître les modalités de distribution, à partir du 2 mai.

DISTANCE SOCIALE PRÉCONISÉE



COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades